

Usagers de l'assainissement collectif ce qui va changer pour vous

Habitants de Saint-Hilaire // Lavernose - Lacasse

Accès au public - Pôle Louge : un nouveau pôle d'accueil sera pour l'instant mis en place dans les locaux situés au 7 ter La Prade à Longages (31410). Le numéro de téléphone est le suivant : 05 61 87 84 35.

Horaires d'accès : 8h30/12h30 et 13h30/17h pour tout renseignement ou règlement de votre facture voir encadré ci-dessous.

Attente technique : elle sera effective dès ce début d'année au 06 76 75 53 26 pendant les heures de fermeture au public.

Réception de la prochaine facture : Vous recevrez, dorénavant, votre facture en février au nom du SIVOM Sudrune Ariège Garonne. En Février 2017, cette facture portera donc sur la consommation de fin d'année 2015 à fin d'année 2016.

Modification tarifaire : L'objectif a été de définir un tarif commun pour tous et de façon acceptable en tenant compte des dernières évolutions tarifaires de chaque syndicat, de la réglementation et de l'équilibre budgétaire. Nous avons fait le choix également de supprimer l'abonnement et de l'intégrer dans le prix du m³ afin d'afficher une transparence du prix du m³ d'assainissement, et pour ne plus pénaliser les petits et moyens consommateurs. Cette modification sera effective sur la consommation de l'été 2017 à l'été 2018.

Pour les entreprises : vous devrez enregistrer nos nouvelles coordonnées bancaires et numéro de SIRET.

Pour les Établissements publics : à partir du 1er janvier 2017, la facturation électronique entrera en vigueur grâce à l'ouverture d'un portail de dépôt unique, accessible via Internet et dénommé Chorus Pro.

Les modes de paiement

Une règle de réception sera créée vous permettant de bénéficier des modes de paiement suivants :

> **Télépaiement** : via notre site internet en cliquant sur – Payer votre facture – pour vous connecter sur votre espace personnel. à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe indiqués sur votre facture (en haut à droite).

> **Chèque**

> **Espèces et CB** : en venant directement au Pôle Louge, uniquement le matin, de 8h30 à 12h30.

> **Prélèvement automatique** : (les formulaires seront envoyés avec la facture de février).

A l'échéance : le montant total de la facture est prélevé à la date limite de paiement.

ou mensuel : Vous payez tous les mois une partie de votre facture. Vos mensualités seront déduites du montant total de votre facture à réception de celle-ci.

Le solde est prélevé ou remboursé le mois suivant.

Nouveau Syndicat : SIVOM Sudrune Ariège Garonne (SAG)

- Un périmètre composé de 36 communes
- 19 compétences
- 4 pôles de proximité :

Pôle Ariège, **Pôle Lézat**, **Pôle Louge**, **Pôle Sudrune**.

Le Pôle Louge pour toutes questions :

7 ter La Prade
31410 Longages
Tél. 05 61 87 84 35

